



PREFET DE LA REGION CENTRE

Orléans, le 07 JUIN 2012

AVIS de l'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
Demande d'autorisation d'exploiter – Installations classées pour la protection de l'environnement
Société EUROVIA GRANDS TRAVAUX
Commune de CHAMPSEUR (28)

VAT 20120192

1. PRESENTATION DU PROJET	1
2. IDENTIFICATION ET HIERARCHISATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	1
3. ANALYSE DE LA QUALITE DES ETUDES ET DES MESURES PRISES PAR LE PÉTITIONNAIRE POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT DU SITE.....	1
3.1. ÉTUDE D'IMPACT.....	1
3.1.1. Analyse de l'état initial du site et de son environnement.....	1
3.1.2. Analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents de l'installation	1
3.1.3. Mesures prises par le pétitionnaire pour préserver l'environnement du site.....	2
3.2. ARTICULATION DU PROJET AVEC LES PLANS ET PROGRAMMES CONCERNES.....	2
3.3. ANALYSE DES CONDITIONS DE REMISE EN ETAT DU SITE	2
3.4. ÉTUDE DES DANGERS	2
3.5. RESUMES NON TECHNIQUES DE L'ETUDE D'IMPACT ET DE L'ETUDE DES DANGERS	2
4. PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE PROJET.....	2
5. CONCLUSION	3
ANNEXE.....	4

3.1.3. Mesures prises par le pétitionnaire pour préserver l'environnement du site

Air

Le dimensionnement de la hauteur de la cheminée à 13 m est conforme à la réglementation concernant la combustion de fioul très basse teneur en soufre. Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'émission de poussières par filtre à manches sont adaptées pour atteindre des valeurs d'émission conformes à la réglementation.

Les mesures prises apparaissent adaptées et proportionnées aux enjeux.

Sols et Eaux souterraines

La mise en place d'une rétention correctement dimensionnée sous le stockage de liquides inflammables et de bitume, et la mise en place d'une aire étanche et en rétention pour le dépôtage des véhicules citernes d'approvisionnement et les engins de chargement du poste, permettent d'éviter tout risque de pollution accidentelle des sols.

Les eaux usées sont récupérées dans une cuve vidée, régulièrement selon le dossier, par un vidangeur.

Les eaux pluviales de la plate-forme recueillies dans les rétentions étanches situées sous les citernes contenant les bitumes, fioul lourd et domestique sont pompées et sont traitées dans un séparateur d'hydrocarbures avant rejet dans le fossé de l'autoroute s'évacuant lui-même dans un bassin d'orage jouxtant l'autoroute. Les eaux météoriques de surface ruissellent sur la zone étanche de la plate-forme et sont collectées dans un fossé de décantation avant traitement dans un séparateur d'hydrocarbures. Cette pratique est adaptée aux enjeux.

3.2. Articulation du projet avec les plans et programmes concernés

Le dossier déposé par l'exploitant prend en compte de manière satisfaisante les plans et programmes concernés.

3.3. Analyse des conditions de remise en état du site

Les mesures de remise en état du site proposées par l'exploitant à la fin de la période d'exploitation sont correctement décrites dans le dossier. Elles sont adéquates et compatibles avec un usage industriel futur.

3.4. Étude de dangers

L'étude de dangers explicite correctement la probabilité, la cinétique et les zones d'effets des accidents potentiels. Des scénarii incendie et explosion ont été modélisés. L'étude de dangers montre que les zones d'effets restent dans la limite des parcelles concernées par l'autorisation.

L'analyse des dangers est en relation avec l'importance des risques engendrés par l'installation, compte tenu de son environnement et de la vulnérabilité des intérêts.

3.5. Résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers abordent l'ensemble des enjeux identifiés et les exposent de manière claire et lisible pour le grand public.

4. PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE PROJET

La proximité immédiate entre le lieu de fabrication et le lieu d'utilisation des matériaux produits permet de limiter l'impact du trafic.

Par ailleurs, l'exploitant utilise du fioul TBTS (Très Basse Teneur en Soufre) pour l'alimentation des installations de combustion, afin de limiter les émissions de SO₂ et a mis en place un cyclone et un filtre à manches pour réduire les émissions de poussières.

L'ensemble des produits susceptibles d'être à l'origine d'une pollution du sol ou des eaux est disposé sur rétention.

Le brûleur (principal source de bruit) ainsi que les groupes électrogènes sont insonorisés par construction.

Les poussières soulevées au passage des véhicules seront supprimées par un arrosage modéré.

La centrale d'enrobage doit fonctionner du lundi au vendredi (de 7h00 à 20h00 en horaires de jour, de 20h à 7 h00 en horaire de nuit du lundi soir au vendredi matin).

ANNEXE

	Cotation de l'enjeu*	Commentaire et/ou bilan
Risques naturels	0	Aucun risque naturel susceptible d'impacter le projet n'est identifié.
Faune, flore	0	L'implantation de l'installation se situe en bordure de l'autoroute A 11.
Milieux naturels	0	Aucun milieu naturel sensible n'est identifié à proximité du site.
Connectivité biologique	0	Aucune zone de connectivité biologique n'est identifiée sur la zone impactée par le projet
Consommation des espaces naturels et agricoles	0	L'installation s'établira sur une zone de parking déjà existante.
Eaux superficielles et souterraines et Captages d'eau potable	++	Aucun rejet d'eaux industrielles. Les eaux de ruissellement collectées dans les aires étanches seront évacuées conformément à la réglementation en vigueur. Pas de prélèvement d'eau souterraine.
Sols	++	Les activités sont confinées dans des zones équipées d'aires étanches
Air	++	Un contrôle des émissions atmosphériques a été réalisé sur cette installation sur un chantier précédent le 12 juillet 2011, par un laboratoire agréé, les résultats sont conformes à la réglementation.
Odeurs	+	Le combustible Fioul Lourd TBTS peut être source d'odeur.
Déchets	+	Les procédés de fabrication ne produisent aucun déchet industriel. Les contrôles en laboratoire des enrobés sont réalisés avec un solvant pétrolier : le perchloroéthylène. Il fera l'objet d'un stockage sur rétention (max 100 L) en attente de son élimination par un organisme agréé.
Energies et changement climatique	0	La production d'électricité nécessaire au fonctionnement d'une partie des installations et de l'éclairage sera produite par un groupe électrogène.
Risques technologiques	0	Les zones d'effets des risques identifiés sont confinées dans l'enceinte de l'installation
Santé	0	Les installations ne présentent pas de risque sanitaire particulier
Trafic routier	+	Les livraisons d'enrobés sur le chantier seront réalisés par semi-remorques pour environ 90 rotations par jour. Les approvisionnements représentent 50 camions par jour. Le trafic lié au chantier se fera directement par une voie d'accès sur l'autoroute, par une courte section de la RD19 et par la RN 10 pour les approvisionnements. La centrale fonctionne du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 en horaires de jour, de 20h à 7 h00 en horaire de nuit du lundi soir au vendredi matin.
Bruit	+	Le projet ne prévoit aucune émergence de bruit supérieure à la réglementation au-delà des limites de propriété.
Émissions lumineuses	0	Les émissions lumineuses prévues par le projet restent limitées
Patrimoine architectural, historique	0	Aucun élément du patrimoine historique et architectural ne sera impacté par le projet.
Paysages	0	L'intégration paysagère du projet ne soulève aucun enjeu
Autres :		

***Hiérarchisation des enjeux :** +++ : très fort ++ : fort + : présent mais faible 0 : pas concerné